

DELIBERATION N° 17/78 : CLAIRON HOUEMONTAIS

Sur proposition de Monsieur le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL,
après en avoir délibéré, DECIDE :

- une subvention de 700 F 00 est versée à l'Association "LE CLAIRON HOUEMONTAIS"/HOUEMONT - 54180 HEILLECOURT pour sa participation, depuis plusieurs années, lors des cérémonies nationales du 11 Novembre,
- cette subvention sera inscrite au Budget Primitif 1978.